

Responsable de travaux pratiques et de recherche

Classe : 7

Description de la fonction

Sommaire de la fonction

Exerce des activités d'étude, d'analyse et de contrôle dans le cadre de projets ou de travaux de recherche dans un champ spécialisé; participe à l'encadrement pédagogique et collabore à la gestion de son secteur.

Tâches et responsabilités principales

1. Collabore à l'étude, à l'organisation ainsi qu'à la coordination des différentes étapes reliées à la réalisation d'activités de recherche; collabore avec le personnel enseignant à l'élaboration de protocoles de recherche et d'expérimentation, de grilles d'analyse et autre documentation requise.
2. Compile, analyse et effectue la synthèse des données qualitatives et quantitatives notamment recueillies en laboratoire ou en milieu naturel; interprète les résultats, vérifie les implications des différents facteurs, évalue leur impact et rédige des rapports.
3. Rédige ou collabore à la rédaction de différents documents tels que demande de subvention, article scientifique et publication.
4. Développe, recommande et effectue la mise au point de nouvelles techniques et méthodes de recherche, d'analyse et de contrôle.
5. Conseille et assiste le personnel enseignant et la clientèle étudiante dans la réalisation de leurs travaux de recherche; collabore aux apprentissages et participe à l'encadrement et à l'évaluation des étudiants et étudiantes.
6. Gère ou collabore à la gestion de son secteur, résout les problèmes inhérents, négocie avec les personnes intervenantes et intervient lors de situations critiques.
7. Recueille, sélectionne et diffuse de la documentation scientifique et technique; informe le personnel enseignant, les chercheuses et chercheurs et la clientèle étudiante des nouveautés. Rédige des guides.
8. Développe et entretient des liens avec différentes personnes afin de promouvoir et d'échanger sur divers aspects reliés à leurs activités de recherche. Prépare et présente des exposés reliés à son champ d'activité.
9. Participe ou réalise les travaux d'installation, de mise à l'essai, d'utilisation, d'entretien, de réparation et d'amélioration des installations, outils et équipements scientifiques et informatiques; recommande des acquisitions et des utilisations.
10. Collabore à la révision et à l'amélioration des processus et au développement des systèmes d'information.
11. Accomplit temporairement des tâches d'un poste connexe ou inférieur lorsque requis.

Note

La liste des tâches et responsabilités principales ci-dessus énumérées est sommaire et indicative. Il ne s'agit pas d'une liste complète et détaillée des tâches et responsabilités susceptibles d'être effectuées par le personnel professionnel. Cependant, les tâches et responsabilités non énumérées ne doivent pas avoir d'effet sur la classification de la présente fonction.

Exigences normales

Note

Sous réserve de l'appréciation des compétences, toute combinaison de scolarité et d'expérience jugée équivalente et pertinente pourra être considérée.

Scolarité et expérience

Grade universitaire de 1^{er} cycle dans une discipline appropriée et quatre (4) années d'expérience pertinente.
OU

Grade universitaire de 2^e cycle dans une discipline appropriée et deux (2) années d'expérience pertinente.

Mise à jour le 02-05-2022